

DESCHÊNES, Gaston. *Livres blancs et livres verts au Québec, 1964-1981*. Québec, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 1981. 58 p. (Bibliographie et documentation; 8)

Michel Gélinas

Volume 28, numéro 3, juillet-septembre 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1053737ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1053737ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gélinas, M. (1982). Compte rendu de [DESCHÊNES, Gaston. *Livres blancs et livres verts au Québec, 1964-1981*. Québec, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 1981. 58 p. (Bibliographie et documentation; 8)]. *Documentation et bibliothèques*, 28(3), 131-132. <https://doi.org/10.7202/1053737ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1982

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é  
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

La troisième étude porte sur la complexité des images. La "complexité de la complexité" est telle cependant que l'auteur, tout en comparant sa recherche à d'autres travaux, tend si bien à relativiser ses données que ce chapitre est de moindre intérêt que les deux précédents. L'on ne sait plus très bien ce qu'est véritablement la complexité et quels sont ses effets sur les choix préférentiels des enfants. On veut retenir toutefois que six ans est l'âge où l'enfant apprécie davantage une image si elle est plus complexe.

Deux dernières études, axées sur les conditions de la lecture des images, concluent cette recherche expérimentale de J. Danset-Léger. Avant d'aborder la première de ces études, l'auteur s'interroge, dans un chapitre préliminaire fort intéressant, sur la prétendue existence d'un "langage de l'image", sur son "iconicité" et la différence qui existe entre le signe linguistique et le signe iconique. Elle décrit très clairement l'importance des "codes culturels de la ressemblance" qui, tout en appartenant à un univers de convention, nous aident à comprendre le réel. L'auteur s'élève aussi contre l'emploi abusif de certains termes à la mode ("langage plastique", "syntaxe de l'image"). Enfin elle souligne, à juste titre je crois, la grande liberté qui est laissée au jeune lecteur dans l'interprétation des images proposées, en opposition à la lecture littéraire.

Le chapitre qui suit intéressera particulièrement ceux que préoccupent les problèmes de lisibilité de l'image. A partir de cinq principes (niveaux de lecture, longueur, pluralité, découpage, ordre et fréquence de lecture) l'auteur analyse les effets du contenu et du style graphique ainsi que les différences liées au sexe et à l'âge sur les enfants lecteurs d'images. Ses observations l'amènent à conclure qu'il existe un "véritable processus de lecture (de l'image) avec ce que cela implique d'analyse" (p. 144).

La compréhension d'images associées dans un but de narration pose un certain nombre de problèmes qui ont évidemment retenu l'attention de J. Danset-Léger. Avant de vérifier de façon systématique certains aspects de la compréhension des enfants, l'auteur nous expose les limites et les exigences des histoires sans paroles où, sans le support d'un texte, l'image doit tout exprimer et faire avancer l'action sans confusion possible, chaque image devant annoncer ou compléter les images voisines.

La dernière analyse, conduite avec des enfants à l'âge de la prélecture, permet ensuite à l'auteur de déduire que les enfants de cinq et six ans sont généralement capables de faire une lecture ordonnée des images d'un récit sans paroles; qu'ils peuvent reconnaître les principaux personnages, combler les vides entre les images, et même décrire de façon plutôt correcte le déroulement de l'action.

En résumé, un ouvrage complexe, plein de subtilités où l'auteur énonce, avec une extrême prudence, des résultats nuancés. Signalons aussi

l'excellence de l'édition avec ses notes substantielles, une très imposante bibliographie sur la question (environ 575 titres) ainsi que deux index (concepts et auteurs).

La minutie des analyses, l'abondance des études citées et l'approche hautement scientifique du sujet traité réservent cependant ce livre aux véritables spécialistes de l'enfance ou à tous ceux qui s'adressent aux enfants par l'image. Il devrait par exemple être consulté avec profit par les éditeurs, les illustrateurs, les psychologues, les professeurs de littérature enfantine et aussi bien sûr par les bibliothécaires pour jeunes qui ont à juger non seulement l'esthétique des images mais aussi leur lisibilité et leur attrait auprès des jeunes enfants.

Jacqueline Danset-Léger émet le voeu que non seulement cet ouvrage ouvre de nouvelles perspectives aux chercheurs d'un domaine encore peu approfondi, mais qu'il soit aussi à l'origine de la création de livres d'images de plus en plus adaptés aux réels besoins des enfants. C'est un voeu que tous ceux qui oeuvrent dans le domaine de la littérature enfantine ne peuvent que partager.

**Hélène Charbonneau**

Bibliothèque de la  
Ville de Montréal

---

**DESCHÈNES, Gaston.** *Livres blancs et livres verts au Québec, 1964-1981.* Québec, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 1981. 58 p. (Bibliographie et documentation; 8).

La publication d'une liste fiable des "Livres blancs" et des "Livres verts" du Gouvernement du Québec sera très appréciée des chercheurs et des spécialistes de l'information documentaire.

Gaston Deschênes nous présente l'origine des appellations "Livres blancs" et "Livres verts" à travers les textes britanniques et canadiens et nous donne quelques définitions de divers auteurs.

Comme la tradition des "Livres blancs" et des "Livres verts" est récente au Québec et que leur définition fut élaborée avant tout en Angleterre, la notion elle-même a souvent été utilisée ici de façon ambiguë. L'un des mérites de l'auteur aura d'abord été de préciser cette notion et, ensuite, d'identifier les documents de l'État québécois répondant vraiment aux critères tirés de l'expérience britannique et canadienne.

La méthodologie suivie par l'auteur a consisté "à dépouiller de façon systématique la liste des documents déposés à l'Assemblée nationale depuis 1960... en retenant les documents désignés comme livres blancs ou verts ainsi que les exposés de politique susceptibles de nous intéresser" (p. 11).

La principale partie du document est une liste de trente-huit livres "blancs" ou "verts" ayant comme caractéristique de proposer une position officielle du gouvernement, d'avoir été pour la plupart

déposés à l'Assemblée nationale ou, au moins, reconnus comme tels dans l'ouvrage lui-même, dans le *Journal des débats* ou dans *Le Devoir*. Voilà donc un excellent travail d'identification de ces documents parlementaires: on y sépare le "grain de l'ivraie" et on justifie la présence des titres retenus.

Une seconde liste présente cinq publications susceptibles d'être considérées comme "Livres blancs" ou "Livres verts" si l'on considère leur contenu, mais non qualifiées comme tels ni au cours de leur préparation, ni après leur publication.

Une troisième liste signale les imitations, c'est-à-dire les publications de syndicats, d'organismes para-publics ou d'associations qui ont emprunté le vocabulaire parlementaire pour présenter leurs positions. Enfin, l'auteur nous signale l'existence de livres d'autres couleurs (noir, rose, bleu, rouge, beige) publiés par des groupes sociaux, des associations ou des partis politiques et qualifiés, par analogie avec les documents gouvernementaux, d'une couleur donnée.

Afin de mieux structurer la notion québécoise de "Livres blancs et de livres verts", l'auteur propose des définitions qui tiennent compte de critères les distinguant d'autres publications gouvernementales. Ainsi un livre blanc serait "un document soumis au Parlement par l'exécutif exposant un problème d'intérêt public et les mesures administratives ou législatives qu'il entend prendre pour résoudre ce problème dans l'immédiat ou à plus long terme" (p. 45).

Le livre vert répondrait à la définition suivante: "un document soumis au Parlement par l'exécutif exposant un problème d'intérêt public et les mesures administratives ou législatives susceptibles d'être prises pour le résoudre" (p. 45).

Il serait à souhaiter que ce document soit consulté par les politiciens et les administrateurs publics afin qu'ils puissent utiliser à bon escient et d'une manière univoque le vocabulaire parlementaire.

Nous ne pouvons que nous réjouir de la publication de cet outil de référence et souhaiter qu'il soit périodiquement mis à jour.

**Michel Gélinas**

Centre de documentation  
École nationale d'administration publique  
Québec

**Canada. Archives publiques. Plan de conservation et d'élimination des documents.** Hull, Approvisionnement et Services Canada, 1981. VI, 63 p. (Collection de la gestion des documents).

Élaboré par la Direction de la gestion des documents des Archives publiques du Canada en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, ce guide a pour but (p. 7):

- d'offrir à chaque ministère et organisme une

méthode lui permettant de planifier la conservation de ses documents;

- d'expliquer les critères selon lesquels déterminer avec compétence la valeur des documents;
- d'offrir les renseignements et les directives qui permettront à chaque ministère et organisme de respecter les délais de conservation de ses documents;
- de servir de livre de référence au gestionnaire des documents des divers ministères et organismes, pour guider le personnel chargé de l'élimination des documents, et à tous les autres qui participent, à des degrés divers, à cette phase de gestion des documents;
- plus généralement, de faire respecter les exigences des articles pertinents du décret sur les documents publics.

L'introduction brosse un bref historique des principales étapes ayant conduit à la mise sur pied d'un vaste programme de conservation des documents pour l'ensemble du gouvernement fédéral: comité des archives publiques, commission Glassco, décret sur les documents publics, etc...

Une fois définis les principaux termes ayant trait à l'activité conservation et élimination des documents, le guide mentionne les critères dont il faut tenir compte pour bien asseoir un plan de conservation:

- connaissance de l'organisation;
- connaissance des documents;
- connaissance du classement idéologique;
- appui des échelons supérieurs;
- comité des archives du ministère.

Il relève également les principales données permettant de répertorier les documents constitués en pièces d'archives, le tout en conformité avec les principes du "classement idéologique" ou uniforme.

L'illustration et l'explication détaillée de la formule d'inventaire (p. 18) utilisée par les Archives publiques du Canada pour rassembler les éléments dont se "compose un jeu approprié d'inventaires" constituent un aspect important de ce guide pour tout "néophyte" qui voudrait s'en inspirer dans son milieu de travail. De plus, le guide explique très bien, avec exemples à l'appui, les différents critères permettant de déterminer la valeur des documents et dont il faut tenir compte dans l'élaboration de tout plan de conservation et d'élimination de documents. Il propose un exemple (p. 28) illustrant un plan typique de conservation avec mention des divers délais de conservation et des façons de disposer les divers éléments du plan sur la formule prévue à cet effet par les Archives publiques du Canada.

Le guide mentionne également la procédure en vigueur aux Archives publiques du Canada concernant les restrictions générales à la destruction ou au transfert de documents, la demande d'autorisation pour fins de conservation et d'élimination